

Le printemps des Paysages

Territoires et poètes engagés
dans l'édition 2019



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

www.ecologique-solidaire.gouv.fr

LE PRINTEMPS DES PAYSAGES EN BREF

Les termes suivis d'un * font l'objet d'une présentation en fin de brochure.

De quoi s'agit-il ?



Le **Printemps des Paysages** est né de la rencontre du **Printemps des Poètes** et du **Bureau des Paysages** du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Cette initiative en partage entend donner à voir de façon originale la dimension sensible et poétique du paysage, qui en fait sa totale singularité par rapport à d'autres formes d'analyse ou d'aménagement de l'espace.



Elèves d'Aiguillon au Pech de Berre (Lot-et-Garonne) avec le poète Dominique Sampiero et la paysagiste Hélène Sirieys lors de la première édition 2018 du Printemps des Paysages © Julien Transy

Où et quand ?

Le **Printemps des Paysages** joue du **Hors Saison**, en programmant sa deuxième édition entre les derniers jours du printemps et le cœur de l'été 2019.

L'événement poursuit par ailleurs son **essaimage** : après l'implication du poète Dominique Sampiero à Aiguillon, Fumel et Cabrerets (Lot-et-Garonne et Lot) lors de l'édition 2018, ce sont trois résidences distinctes qui seront organisées cette année, au cœur de trois territoires donnant à voir une pluralité de situations et de paysages.

La communauté de communes du **Trièves** accueillera le poète **Jean-Pierre Chambon** pour un temps de résidence du 11 au 15 juin, et un temps de restitution publique les 12 et 13 juillet.

Le poète **Serge Airoldi** portera son regard sur la commune de **Saint-André-de-Cubzac**, au cours d'une résidence programmée du 24 au 28 juin, avant un temps de restitution publique le 20 juillet.

Enfin le **Grand Site de France * de la Camargue Gardoise** recevra la poétesse **Albane Gellé** du 17 au 21 juin (résidence) puis les 1^{er} et 2 août (restitution publique).

En parallèle de ces trois résidences, le **Réseau Paysage Occitanie *** propose aux habitants et visiteurs de la région de raconter leurs paysages d'Occitanie, à travers un appel à contribution écrite organisé en ligne du 1^{er} juin au 1^{er} décembre.

PRESENTATION DES TERRITOIRES ET POETES DE L'EDITION 2019

Communauté de communes du Trièves (Isère)

Le Trièves est un vaste territoire rural et montagneux, recouvert pour deux tiers de terres agricoles ou de forêt, au carrefour des départements de l'Isère auquel il appartient, de la Drôme et des Hautes-Alpes.

C'est aussi un territoire de projet et une « communauté de destin », regroupant aujourd'hui 27 communes en communauté de communes. Celles-ci sont confrontées à des problématiques où se côtoient agriculture et pression urbaine, réhabilitation du bâti ancien et insertions de constructions nouvelles, développement touristique et gestion des espaces naturels, déplacements pendulaires et vie locale...



© Zanardi

Le Trièves a porté, depuis une quinzaine d'années, de nombreux programmes et actions touchant au paysage, à différentes échelles du territoire : contrat site et paysage, charte paysagère, schéma directeur, SCOT...

Lauréat 2013 de l'appel à projet Plans de Paysage * organisé par le ministère de la transition écologique et solidaire, le Trièves entend se doter par ce biais d'une vision partagée, pour appréhender ces problématiques sous l'angle de la cohérence globale d'un projet à même de fédérer les forces vives du territoire



© Plan de Paysage du Trièves B. Rétif (Itinéraire Bis) A. Daburon (JAM)

Le Printemps des Paysages offre l'occasion de prolonger les actions entreprises en matière de planification et d'aménagement, en travaillant à une (re)découverte et (re)connaissance directe des paysages du Trièves par ses habitants et visiteurs.

Le programme de la restitution sera accessible sur <https://www.cc-trieves.fr/>

Jean-Pierre Chambon



Jean-Pierre Chambon © Georges Monti

Jean-Pierre Chambon vit à Grenoble, où il est né en 1953. Il a fait des études de philosophie et travaillé comme journaliste. Il a fait paraître une vingtaine de livres (chez Gallimard, Cadex, L'Amourier, Jacques Brémond, Héros-Limite, Harpo &, Al Manar, Le Castor Astral, Le Réalgar), dans le domaine de la poésie essentiellement, à côté de quelques récits. Il collabore avec des peintres et des photographes pour des catalogues ou des livres d'artistes, et co-dirige depuis 1991 la revue Voix d'encre. Quelques-uns de ses poèmes ont été traduits en espagnol, portugais, italien, anglais, russe, polonais, hongrois, bulgare, arabe. Il a reçu le prix international de poésie francophone Yvan Goll en 1996 pour *Le Roi errant* paru chez Gallimard.

- *Tout venant*, Éditions Héros-Limite, 2014
- *Fleuve sans bords*, dessins de Marc Negri, Éditions La Petite Fabrique, 2010.
- *Le Petit Livre amer*, gouaches de Nadia Dib, Éditions Voix d'encre, 2008.
- *Trois Rois*, Éditions Harpo &, 2009.
- *Labyrinthe*, encre de Serge Lunal, Éditions Cadex, 2007.
- *Nuée de corbeaux dans la bibliothèque*, frontispice de Béatrice Englert, Éditions L'Amourier, 2007.
- *Sur un poème d'André du Bouchet*, encre de Jean-Gilles Badaire, Éditions Jacques Brémond, 2004.
- *Méditation sur un squelette d'ange*, avec M. Glück, Éd. L'Amourier, 2004.
- *Corps antérieur*, dessins de Marc Negri, Éditions Cadex, 2003.
- *Assombrissement*, dessins de Béatrice Englert, Éditions L'Amourier, 2001.
- *Goutte d'eau*, Éditions Cadex, 2001.
- *Carnet du jardin de la Madeleine*, photographies de Hamid Debarrah, Éditions Cadex, 2000.
- *Le corps est le vêtement de l'âme*, photographies de Tristan Valès, Éditions Comp'Act, 1990, réédition 1998.
- *Rimbaud, la tentation du soleil*, dessins de Michel Crespin, Éditions Cadex, 1997.
- *Le Roi errant*, Éditions Gallimard, 1995. (Prix international de poésie francophone Yvan-Goll).
- *Le Territoire aveugle*, Éditions Gallimard, 1990.
- *Les Mots de l'autre*, avec Charlie Raby, encre de Raphaëlle George, Éditions Le Castor astral, 1986.
- *Matières de coma*, Éditions Ubacs, 1984.
- *Evocation de la maison grise*, dessins de Holley Chirot, Éditions Le Verbe et l'Empreinte, 1981.

Saint-André-de-Cubzac (Gironde)

Paysage urbain de la périphérie de la métropole bordelaise, Saint-André-de-Cubzac est une petite ville de 11 000 habitants située sur le 45ème parallèle. Véritable carrefour routier, Saint-André est une porte sur le territoire urbain et les paysages viticoles du Nord Gironde. En rive de la Dordogne, la ville s'appuie sur plusieurs sites emblématiques : le port de Plagne, le château du Bouilh, le parc de Robillard et le site des moulins de Montalon sur les hauts de Saint-André.

A mi-chemin entre deux biens UNESCO (St Emilion et La citadelle de Blaye), les paysages de la commune sont en pleine mutation du fait d'une forte croissance démographique et urbaine.



Propriété viticole © Emmanuel Prieur

travers des éléments comme l'eau, le vent, la terre, l'espace dans ses rapports au ciel ou l'étendue de certains paysages.

Au travers de l'acquisition foncière de lieux emblématiques, d'études urbaines et paysagères la collectivité met en œuvre un projet politique visant à équilibrer les fonctions urbaines (travail, cadre de vie et habitat) pour structurer son cadre de vie.

Le Printemps des Paysages

intervient ainsi à un moment stratégique, qui peut voir la commune basculer vers une banalisation de ses paysages pouvant être qualifiés de péri-urbains au premier regard, du fait de la croissance urbaine, soit vers la reconstruction d'un véritable « esprit des lieux » et la re-crédation d'un paysage contemporain, sur les traces de son histoire rurale.

Le développement urbain soutenu par la croissance de l'aire métropolitaine de Bordeaux induit en effet une transformation du paysage de la commune et une perte de lisibilité de son caractère rural.

Pourtant de nombreux points d'appuis à différentes échelles permettent de mettre en relief des sites uniques mais également la mémoire des lieux, notamment au



Des vues et sentes à redécouvrir © Emmanuel Prieur

Le programme de la restitution sera accessible sur le site internet de la mairie : www.saintandredecubzac.fr

Serge Airoidi

Serge Airoidi vit et travaille à Dax. Après des études de lettres, de sciences politiques, d'histoire et de droit, il devient journaliste dès 1991 au sein de diverses rédactions de télévision, radio et presse écrite. Il obtient en 1998 le premier Prix de la Fondation Alexandre-Varenne pour un reportage réalisé sur la côte Atlantique au rythme d'une marche de cent kilomètres sur le sable, de Biscarosse à Tarnos, intitulé Sur les marches de l'Atlantique.



Serge Airoidi © Cédric Pasquini

Depuis 2009, il est directeur artistique des Rencontres à Lire, le salon du livre de la ville de Dax. Outre cette fonction, il est depuis 2014 chargé de mission pour le développement du Livre et de la Lecture publique pour la ville de Dax.

Il participe et collabore à plusieurs revues, comme auteur ou chroniqueur littéraire. Il a contribué à plusieurs ouvrages collectifs et à des livres d'artistes.

Il dirige la collection Pour dire une photographie qu'il a créée en 2017 aux éditions Les Petites Allées, de Rochefort. Il a reçu cette même année, sous la Coupole, le Prix Henri de Régner que décerne l'Académie Française, pour *Rose Hanoï*, publié en janvier 2017 aux éditions Arléa.

- *Micmac Mécanic*, Éditions L'Attente, 2019.
- *L.P.P.*, avec des dessins de Lydie Arickx, Éditions Fario, 2018.
- *La petite fille au lapin*, avec une photographie de Jean Dieuzaide, Éditions Les Petites Allées, 2018.
- *Voici l'Espèce*, publication dans la revue en ligne *Catastrophes*, octobre 2017-février 2018. (ce texte est paru dans un ouvrage collectif en décembre 2018, publié aux Éditions Le Corridor Bleu)
- *à la brunante*, Éditions La Tête à l'Envers, 2017.
- *Rose Hanoï*, Éditions Arléa, 2017. (Prix Henri de Régner de l'Académie française)
- *Ces Landes*, Éditions Le Festin, 2015.
- *Nous cheminons de la forge aux chevaux des nuits, de la marisma, le livre-cosmos à la mine éteinte*, Éditions Les Petites Allées, 2014.
- *Partir avec le zèbre*, Éditions L'Arbre à Parole, 2014.
- *Ma route est d'un pays où vivre me déchire*, Éditions Fario, 2014
- *Adour, histoire fleuve*, Éditions Le Festin, 2013. (Troisième édition, juin 2017, collection L'Eveilleur, préface de Jean-Paul Kauffmann)
- *Les Roses de Samode*, Éditions Cheyne, 2011.
- *Comme l'eau, le miroir changeant*, Éditions Fario, 2010.
- *Le Veilleur de Matera*, Éditions La Fosse aux Ours, 2006.
- *Les Chevaux*, La Fosse aux Ours, 2004.

Grand Site de France de la Camargue Gardoise (Gard)

La Camargue Gardoise offre un visage résultant de phénomènes naturels autant que des actions humaines. Territoire de rencontre entre les eaux tourmentées du Rhône et celles tumultueuses de la Méditerranée, il a nécessité l'habileté des Hommes pour l'occuper et développer une économie locale liée à la gestion des eaux douces salées : pêche, riziculture, saliculture, élevage, etc. Dans cette immensité plane, le



Vue aérienne des salins d'Aigues-Mortes © SMCG

savoir-faire des Hommes en matière de gestion de l'eau a engendré une mosaïque de milieux et paysages qu'il continue à entretenir.

Site d'exception, tant au niveau de la qualité de ses paysages, de son patrimoine culturel ou de ses activités économiques spécifiques et identitaires, la Camargue gardoise est à la fois « joyau » naturel et patrimonial, et paysage objet de convoitise touristique soumis à de fortes pressions liées

à sa fréquentation par près de 1.8 million de visiteurs chaque année.

Ce double enjeu constitue l'axe central d'un travail complexe engagé depuis 2003 dans le cadre de l'Opération Grand Site. Après plusieurs années de travaux d'aménagement, de reconquête paysagère, d'organisation de la découverte, de gestion concertée des milieux, de sensibilisation ; le territoire a obtenu le label « Grand Site de France » en 2014. Il est aujourd'hui à l'aube d'une candidature au renouvellement de son label, qui l'engagera à définir une nouvelle vision de territoire à court, moyen et long terme.



La Tour Carbonnière © S. Baudouin SMCG

Les défis sont nombreux : fréquentation touristique dense et encore mal maîtrisée ; pression foncière et développement urbanistique intense et peu coordonné ; paysages muséifiés et privatisés ; enjeux du changement climatique...

Et si le **Printemps des Paysages** était l'occasion pour tous, sur le modèle de l'artiste en résidence, de témoigner d'une vision, d'un attachement à des paysages, des savoir-faire et un mode de vie réellement uniques, mais aussi d'une conscience des menaces qui pèsent sur ces derniers à court, moyen ou long-terme ?

Albane Gellé



Albane Gellé © Le Printemps des Poètes

Née en 1971, elle vit autour de ses deux passions : cheval et poésie. Côté cheval, elle accueille petits et grands à Chênehutte (49) pour des moments équestres. Côté poésie, elle a publié une vingtaine de livres, et se déplace un peu partout pour les accompagner. Elle aime aussi beaucoup partager ses auteurs préférés, en accrochant leurs poèmes sur des chemins en forêt, en les partageant sur son blog, en emportant leurs recueils partout où elle va pour faire vibrer la poésie.

- *Nos abris, illustrations Anne Leloup, Esperluète Éditions, 2019.*
- *Pelotes, averses, miroirs, illustratrice Patricia Cartreau, Éditions L'Atelier Contemporain, 2018.*
- *Les éblouissants, Collection Centre de création pour l'enfance, 2017.*
- *Chevaux de guerre, Éditions Esperluète, 2017.*
- *Souffler le vent, Éditions La Dragonne, 2015.*
- *Où que j'aïlle, Éditions Esperluète, 2014.*
- *En toutes circonstances, Éditions Cadex, 2014.*
- *L'air libre, Éditions Éclats d'encre, 2014.*
- *Voilà, Éditions Contre-allées, 2012.*
- *Si je suis de ce monde, Éditions Cheyne, 2012.*
- *Nous valsons, Éditions Potentille, 2012.*
- *Bougé(e), Éditions Seuil, 2009.*
- *Je, cheval, Éditions Jacques Brémond, 2007.*
- *Quelques, Éditions Inventaire, 2004*
- *Je te nous aime, Éditions Cheyne, 2004.*
- *Un bruit de verre en elle, Éditions Inventaire, 2002.*
- *Aucun silence bien sûr, Éditions Le Dé bleu, 2002.*
- *L'air libre, Éditions Le Dé bleu, 2002.*
- *En toutes circonstances, octobre, Éditions Le Dé bleu, 2001.*
- *De père en fille, Cordemais, Éditions Le chat qui tousse, 2001.*
- *Hors du bocal, Cordemais, Éditions Le chat qui tousse, 1997.*
- *A, partir d'un doute, Éditions Voie Publique, 1993.*

Dire mes paysages d'Occitanie

Les paysages d'Occitanie sont constitués de quatre grandes familles de territoires très différents : les contreforts du Massif central, les montagnes et vallées des Pyrénées, les plaines et collines des bassins de l'Aude, la Garonne et de l'Adour, et le littoral, les côtes et arrières-côtes méditerranéennes. Pourtant, s'ils en connaissent les formes et les matériaux, les aménageurs et gestionnaires de ces territoires en connaissent plus rarement les valeurs que leur attribuent leurs habitants, alors même que celles-ci pourraient fonder la qualité des projets d'aménagement, de restauration et les conditions de gestion partagée des espaces.

Pour cette deuxième édition du **Printemps des Paysages**, le réseau paysage Occitanie * a proposé au ministère de prendre au mot la Convention européenne du paysage * et sa traduction dans le droit français en 2016, en proposant aux habitants et visiteurs d'Occitanie de se faire poètes en résidence, pour témoigner directement des valeurs qu'ils reconnaissent aux paysages de la région.

Un appel à contribution est mis en ligne du 1 juin au 1^{er} décembre 2019 sur le site de la DREAL Occitanie.

Les témoignages pourront être très brefs ou développés, sans excéder 5000 caractères. Ils pourront porter sur toutes les échelles des paysages, qu'ils soient urbains, ruraux ou naturels. Le réseau paysage produira une cartographie des territoires ainsi mis en récit et une présentation synthétique de chacune des valeurs véhiculées par l'ensemble des témoignages. Cette synthèse sera présentée et commentée par un grand témoin lors de la réunion plénière annuelle du réseau paysage en présence des élus d'Occitanie.

Ces témoignages pourront par ailleurs faire l'objet de restitutions dans les écoles et les communes qui souhaiteront une mise en lecture publique des textes concernant leur territoire. Ils serviront de base aux travaux du réseau partenarial paysage et à ses journées d'échange thématique sur l'avenir des territoires.

Lieu évoqué : (ce peut être un bord de fenêtre, un coin de rue, un fond de jardin, pourvu qu'il soit situé, un arbre, un village, un cours d'eau ou la chaîne des Pyrénées, voire toute la région d'Occitanie) : ...

1 - Valeurs d'usage : J'ai besoin de ce territoire pour vivre car...

2 - Valeurs esthétiques (aisthêtikos en grec signifie qui a la faculté de sentir) : J'aime ce lieu parce que ...

3 - Valeurs de mémoire :

Son histoire : sans lui, on oublierait...

Mon histoire : je me souviens...

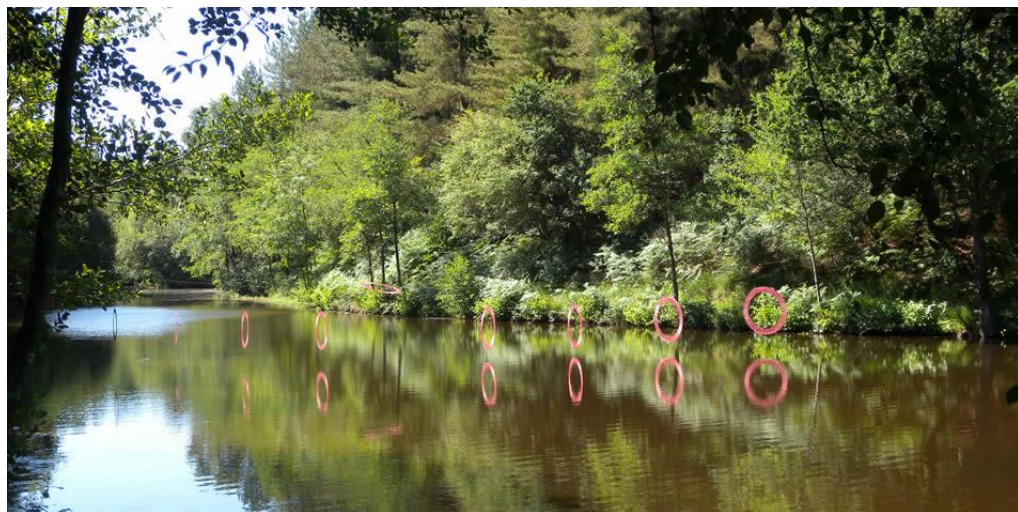
Je veux en transmettre...

LE PRINTEMPS DES PAYSAGES : PRINCIPES ET ACTEURS DU PARTENARIAT AU NIVEAU NATIONAL

Mettre des mots sur des paysages

La **Convention de Florence** * définit le paysage comme une « *partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations* ». Une telle perception peut varier dans le temps et l'espace, en fonction des codes esthétiques et des systèmes de valeurs que véhicule une société donnée.

Or l'art sous toutes ses formes peut contribuer à façonner ou amplifier ces manières individuelles ou collectives de voir. C'est pourquoi la méthode pour l'élaboration des **atlas de paysages** * invite notamment à se saisir des « *représentations paysagères véhiculées par les arts* ».



Etangs d'art, l'œuvre nourrit le regard et le lieu © Atlas des paysages d'Ille et Vilaine, 2014

La poésie peut faire partie des ressources mobilisées dans ce cadre, tout comme elle peut avoir nourri le classement de **sites** * au titre du critère artistique.

Mais tous les paysages, même ceux considérés comme « *ordinaires* » ou « *dégradés* » peuvent faire l'objet d'une telle appréciation sensible : le partenariat entre le bureau des paysages et le Printemps des Poètes, fondé sur cette conviction forte, fait ainsi le pari que la convocation croisée de regards de poètes et de professionnels du paysage pourra s'avérer de nature à provoquer un changement d'image et de mentalité, susceptible d'enclencher par la suite une dynamique de projet.

Par ailleurs au sein des lieux déjà fortement chargés d'une dimension artistique, les événements programmés pourront partir de cette appréciation sensible pour faire valoir aussi le paysage en tant que ressource concrète, dont les formes s'expliquent

par une somme de fonction et d'usages passés et présents, reflets directs de nos choix de société.

L'ambition est ainsi de proposer, à mesure de chaque nouvelle édition, des manifestations variées couvrant une grande diversité de paysages, qu'ils soient urbains, ruraux, naturels, de qualité ou dégradés.

Les acteurs du partenariat au niveau national

Le MTES et sa politique en matière de paysages

Pour faire du paysage une composante opérationnelle des démarches d'aménagement de l'espace, le bureau des paysages du ministère de la transition écologique et solidaire (MTES) soutient et valorise la compétence paysagiste, accompagne le développement de la maîtrise d'ouvrage en la matière et promeut le déploiement d'une palette d'outils de connaissance et de projet (atlas des paysages observatoires photographiques et plans de paysage) auprès des territoires. Ces actions font l'objet d'une présentation plus détaillée au sein de la rubrique dédiée du site internet du ministère : <https://www.ecologie-solidaire.gouv.fr/politique-des-paysages>

Mais au-delà de l'intervention publique de l'Etat ou des collectivités, chaque action même individuelle et privée est susceptible d'influer sur les paysages et le cadre de vie. Ce constat motive la conduite d'une politique de vulgarisation et de sensibilisation auprès du grand public, en complément des actions menées à destination des techniciens. Le partenariat avec le Printemps des Poètes entre dans ce cadre.

Le Printemps des Poètes

Imaginé à l'initiative de Jack Lang, et créé à Paris du 21 au 28 mars 1999 par Emmanuel Hoog et André Velter, afin de contrer les idées reçues et de rendre manifeste l'extrême vitalité de la Poésie en France, Le Printemps des Poètes est vite devenu une manifestation d'ampleur nationale. Sous l'impulsion d'Alain Borer en 2001, puis de Jean-Pierre Siméon de 2002 à 2017, un Centre National pour la Poésie est venu prolonger les temps forts du Printemps tout au long de l'année. C'est ainsi que la voix des poètes s'est propagée et que de nombreuses actions poétiques se sont déployées sur tout le territoire et jusqu'à l'étranger.

En 2018, c'est un troisième souffle, un passage de témoin à Sophie Nauleau, avec L'Ardeur pour emblème, Jean-Marc Barr pour parrain et Ernest Pignon Ernest pour artiste associé. L'édition 2019, dédiée à La Beauté, célèbre avec autant d'énergie et d'inventivité les 20 ans du Printemps des Poètes, en compagnie de Rachida Brakni et d'Enki Bilal.

Au fil des saisons, avec le soutien du Centre National du Livre, ainsi que des Ministères de la Culture et de l'Éducation Nationale, les équipes du Printemps ont su tisser une immense communauté active : poètes, éditeurs, enseignants, élèves, bibliothécaires, chanteurs, comédiens, musiciens, lecteurs... Et depuis peu, un tout nouveau site internet (<https://www.printempsdespoetes.com>) rend compte de l'ampleur de cette chambre d'échos, car la Poésie aussi est une activité de pointe.

Précisions sur les termes suivis d'un *



Les sites classés : Inspirée par la prise de conscience, au sein du milieu associatif, des artistes et des gens de lettres, de la valeur patrimoniale des paysages exceptionnels, la protection des sites et monuments naturels a été instituée par la loi du 21 avril 1906. La loi du 2 mai 1930 a donné sa forme définitive à cette politique visant à préserver des lieux dont le caractère exceptionnel justifie une protection de niveau national, et « *dont la conservation ou la préservation présente, au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, un intérêt général* ».

L'objectif est de conserver les caractéristiques du site, l'esprit des lieux, et de les préserver de toutes atteintes graves. Pour plus d'informations sur la politique des sites : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/politique-des-sites>

GRAND SITE



DE FRANCE

Les **Grands Sites de France**, qui incluent sur une partie significative de leur territoire des sites classés, font l'objet d'un volontariat et d'un consensus local pour engager une démarche ambitieuse de gestion et de valorisation allant au-delà du périmètre classé. Cette politique a été initiée dès 1976 par l'État pour répondre aux difficultés posées par la fréquentation importante des sites les plus emblématiques. Il s'agit de restaurer les qualités qui ont fait la renommée du lieu et de le doter d'un projet de préservation et de gestion, permettant l'accueil des visiteurs dans le respect des caractéristiques du site, de l'esprit des lieux et de la vie locale. Le Réseau des Grands Sites de France, association créée en 2000, regroupe aujourd'hui 46 Grands Sites de France labellisés et en projet. <https://www.grandsitedefrance.com/>



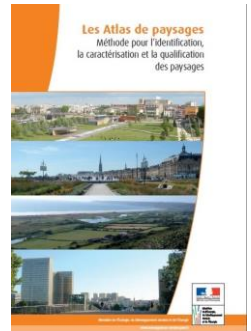
EUROPEAN LANDSCAPE CONVENTION
CONVENTION EUROPÉENNE DU PAYSAGE
COUNCIL OF EUROPE/CONSEIL DE L'EUROPE

La Convention européenne du paysage (CEP), adoptée à Florence en 2000 est le premier texte international ayant pour ambition de conduire les Etats l'ayant ratifié (39 à ce jour, dont la France) à instituer une politique nationale portant sur l'ensemble des paysages, qu'ils soient considérés comme remarquables ou quotidiens, exceptionnels ou dégradés, ruraux, naturels ou urbains. Il est essentiel ici

de ne pas se méprendre sur le vocabulaire employé : la référence aux « *paysages du quotidien* », par exemple, ne signifie en rien que ces derniers sont de fait dénués de caractère emblématique ou patrimonial. Il s'agit même au contraire d'inviter à porter une égale attention à ces paysages formant le cadre de vie du plus grand nombre, afin d'en comprendre pleinement les caractéristiques et la singularité, pour éviter leur banalisation et standardisation. Lien vers le site du Conseil de l'Europe dédié à la CEP : <https://www.coe.int/fr/web/landscape>

Les atlas de paysages visent à rendre compte de la singularité de chacun des paysages qui composent un territoire, selon trois modalités : identifier (délimiter une unité paysagère et la nommer), caractériser (décrire les structures paysagères) et qualifier (saisir les représentations sociales associées à une unité paysagère). Des dynamiques et des enjeux sont par ailleurs associés à ces unités paysagères.

Chaque département a vocation à être couvert par un atlas de paysages (même si son élaboration peut être conduite au niveau régional). Cette ambition est confortée par la loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages qui donne une assise juridique aux atlas, et les positionne comme un document de connaissance partagée : sa réalisation s'opère ainsi conjointement par l'État et les collectivités territoriales.



Les plans de paysage : Pour être pertinente, toute démarche de projet suppose de s'ancrer dans la réalité géographique, économique, sociale, culturelle et paysagère du territoire. C'est l'objectif des « plans de paysage », démarche volontaire et non réglementaire qui se distingue de l'approche sectorielle en visant à

traiter, par le paysage, des différentes dimensions qui composent un territoire pour identifier ses potentialités propres. Le MTES soutient les collectivités désireuses de s'engager dans cette démarche, à travers la mise en œuvre d'appels à projets annuels. Les territoires lauréats bénéficient d'un soutien financier de l'État ainsi que d'un accompagnement méthodologique dispensé par un « Club Plans de paysage ».

L'extranet du Club : <http://planpaysage.din.developpement-durable.gouv.fr>

Nom d'utilisateur : planpaysage

Mot de passe : extr@planpaysage

Le **Réseau Paysage Occitanie** compte environ trois cent membres et fédère plus d'une centaine d'institutions (services de l'Etat, collectivités locales, établissements d'enseignement supérieurs et de recherche, organismes socio-professionnels et associations, professionnels et praticiens...). Il participe à l'accompagnement, à la mise en œuvre et à la promotion de la politique du paysage en région, à travers quatre grands domaines d'intervention : échanger, produire, former et informer.



Photo de couverture :
Printemps des Paysages 2018 à Cabrerets
© Hugo Perez

**Ministère de la Transition
Écologique et Solidaire**

92055 La Défense CEDEX

Tél : 01 40 81 21 22



PRINTEMPS
DES
POÉSIES